



Obtenir copie Titre propriété de son voisin

Par **Sole**, le **13/01/2019** à **09:57**

Bonjour

Suite à vente partelle de terrain à Domofrance mon voisin a clôturé

Ses nouvelles limites propriété

Je ne suis pas sûre qu'il est fait en toute conformité malgré un nouveau plan de propriété il n'a pas voulu me le communiquer

D'après ce que je ai compris aussi il avait une hauteur de clôture à ne pas dépasser 60cm alors que mur fait 1m60

Comment puis-je obtenir véracité et l'égalité de sa nouvelle parcelle de propriété.

Je n'arrive même pas à savoir si le mur entre nos propriétés est mitoyen.

Merci pour conseils

Cordialement